



ABAFIM



RABT, au capital de 40 000 € - 443 698 404 R€ N Tarbes
 Carte Professionnelle N° CFI 6901 0016 000 009 998
 délivrée le 08/09/2010 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONNÉES IMMOBILIÈRES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Mairie - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière (111 000€) : JBR Insurance (Europe) LIMITED
 Cour de Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92091 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant
Mme FERRÉ Nadine
 Tél : 05.62.34.54.54
 Inscrit au RCIAC de Toulouse
 Siret : 880 024 161

Inscription au registre
 des Mandats N°4677

MANDAT DE VENTE AVEC EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

Entre les soussignés
 Mme RIBET Colette le village 09800 Villeneuve
 M Ribet Gérald 270 route de Seysses Les Tours de
 Seysses bat 15 BAL 707 31100 TOULOUSE

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision..... Intervenant aux présentes sous la dénomination « L'E MANDANT », vous mandons par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et 1^{er} de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie prouvée art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 3 m².)

Une maison 3 Rue du Prat Bédouin 31160 COURET
 Sur un terrain de 775 m² Section Cadastre B 736
 Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître.....

Séquestre :

La loi solidaire et communément reconnue du 13.12.2000 réglemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CMI).
 En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître..... à
CLAUDE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : *Prix fixe par les clients*

Signature client : *[Signature]*

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est, sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres) *10 000* €, (Lettres) : *vingt dix mille euros*.
 Dont le Prix net propriétaire(s) : *9 500* €.

Honoraires : nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ..).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : *10 000* €, (lettres) : *Dix mille euros*.

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

ABAFIM

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60
 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com